Flash Zoosanitaire International.
Numéro spécial : Fièvre de la Vallée du Rift

Monia Lachtar, Salma Ferchichi, Naouel Fatnassi, Hédia El Hili et Anissa Dhaouadi

1- Retour sur la réémergence de la Fièvre de la Vallée du Rift au Soudan

Le Soudan a enregistré des cas humains de Fièvre de la Vallée du Rift (FVR) à partir du 19 septembre 2019 (1). Le 13 octobre 2019, la réémergence de la maladie a été déclarée officiellement chez les petits ruminants dans les états de la Mer Rouge et du Nil (2). Les indicateurs épidémiologiques sont présentés dans le tableau 1. La dernière notification de la maladie chez les animaux date depuis novembre 2008.

Tableau 1 : Indicateurs épidémiologiques enregistrés dans les foyers de Fièvre de la Vallée du Rift au Soudan en 2019 (OIE, 2019).

Espèces	Taux de morbidité	Taux de mortalité	Taux de létalité
Caprins	2, 17 % (7/1700)	0, 65 % (37/1700)	18, 91 %
Ovins	2, 39 % (5/1550)	0, 32 % (37/1550)	13, 51 %

Bien que la FVR soit présente dans la plupart des pays de l'Afrique (y compris le Soudan) ainsi qu'au Moyen Orient et compte tenu de la mobilité animale importante qui existe, entres autres entre les pays de l'Afrique du Nord (Carte 1), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) appelle ces pays à la vigilance (3). Dans ce cadre et dans l'objectif de limiter la propagation de la FVR, le Soudan, un grand exportateur des petits ruminants vers la péninsule arabique et des camélidés vers l'Égypte et la Libye, a interdit l'exportation des animaux à ces pays (4,5).

Rappelons que la FVR est une arbovirose émergente à caractère zoonotique. Elle est essentiellement, transmise par des moustiques vecteurs (Aedes, Culex, Anopheles, Ochlerotatus…). Le virus en cause appartenant au genre Phlebovirus de la famille des *Bunyaviridae*, affecte surtout les ruminants en provoquant des avortements massifs et brutaux, une forte mortalité chez les jeunes, des diarrhées hémorragiques et des ictères chez les adultes. La FVR présente des répercussions sur l'économie et sur la santé publique (7). L'homme peut être contaminé soit par les piqûres d'insectes soit par les contacts directs avec le sang ou autres produits virémiques d'animaux infectés (7, 8). Toutefois, la transmission interhumaine n'a pas été mise en évidence (8).

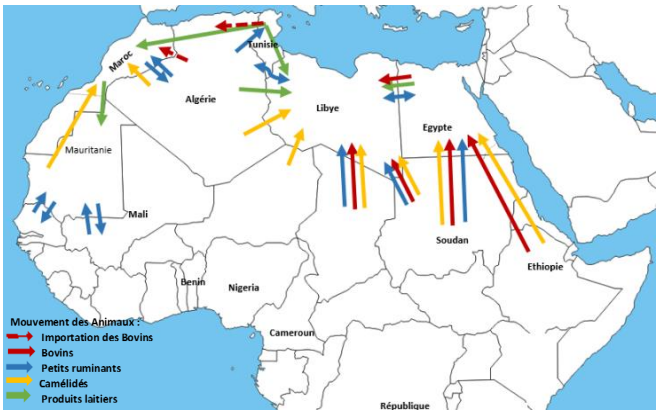

Carte 1 : Mouvements traditionnels des animaux et des produits laitiers entre les pays de l'Afrique du Nord (6)

2- Après le Soudan, la FVR est déclarée pour la première fois en Libye

Le 15 Janvier 2020, les services vétérinaires libyens ont notifié à l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), pour la première fois, la FVR (1). Cette déclaration fait suite à la détection de deux foyers dans le Sud-Est du pays dans la Ville Al Jawf du district Al kufrah (Carte 1).

Les prélèvements ont été réalisés dans le cadre de la surveillance de la FVR sur tout le territoire libyen au titre du projet de la FAO, No.OSRO.LIB 801.CHA. Environ 150 échantillons provenant d'élevages d'ovins et de caprins ont été réalisés à Al-Koufrah dont deux se sont révélés positifs selon le rapport transmis à l'OIE. Ces derniers avaient pour origine deux élevages distincts ; un élevage d'ovins de 100 têtes et un autre mixte ovins/caprins de 90 têtes.

Carte 1 : Répartition des foyers notifiés entre 15/01/2020 et03/02/2020 (3)

Veuillez cliquer sur les liens pour accéder aux références bibliographiques.

La confirmation a été obtenue par un test ELISA de capture des IgM qui renseignent sur une infection récente voire en cours (1). Une recherche combinée des IgM et des IgG (détectables à vie) aurait pu être très utile pour caractériser l'infection (ancienne ou récente). Il est à souligner qu'une enquête sérologique a été réalisée en Libye de 2015 à 2016 chez les bovins et les petits ruminants et était limitée aux provinces du nord du pays (Carte 2). Aucun résultat positif n'a été mis en évidence (2).

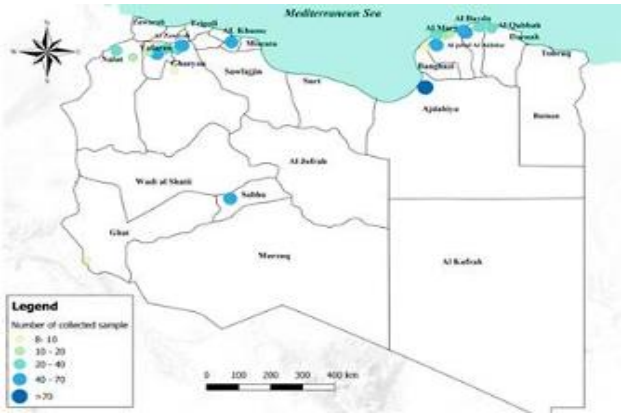

Carte 2 : Nombre d'échantillons collectés représentés en fonction de la zone et de la taille de l'échantillon (2).

A la date de publication de cette note, trois autres foyers à Al Kufrah chez les petits ruminants ont été notifiés les 3 et 13 Février 2020. Deux foyers ont été rapportés dans des élevages, où des avortements à tous les stades de la gestation, des signes respiratoires, de la diarrhée et de la mortalité chez les agneaux nouveau-nés, ont été enregistrés (3). Le troisième foyer notifié a été enregistré dans un abattoir (12).

Outre la Mauritanie qui enregistre souvent la FVR chez les animaux et les humains et la Libye, récemment infectée, aucun foyer de FVR n'a été notifié officiellement par les autres pays du Maghreb. Toutefois, des études sérologiques menées en 2008 et 2009 dans la région du Sahara occidental, connue par une mobilité animale intense, ont révélé la présence des anticorps IgG contre le virus de la FVR chez des ovins, caprins et des camélidés (6,7). En Tunisie, une enquête sérologique, réalisée en 2014 au centre du pays (Sfax, Mahdia et Sousse) a détecté des anticorps IgG contre ce virus chez des travailleurs agricoles et d'abattoirs(8), sans aucune preuve sérologique d'infection chez les animaux (Carte 3). Les résultats de cette étude ont été discutés en raison de certains éléments en partie liés aux techniques de diagnostic utilisées.

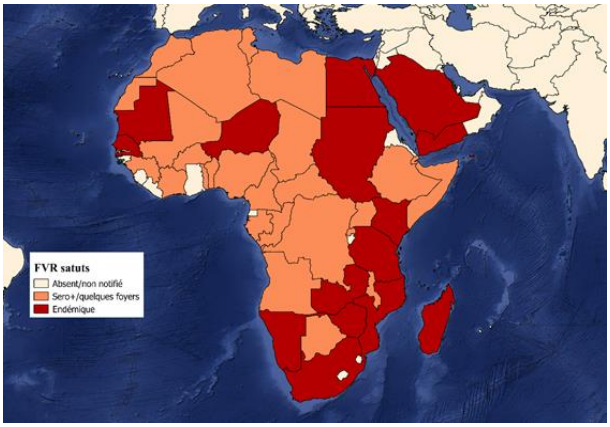

Carte 3 : Pays ayant détecté la FVR du 1er Janvier 2019 au15Janvier 2020, modifiée par CNVZ (4,5)

En santé animale, des enquêtes sérologiques réalisées, en 2006, chez les petits ruminants dans les régions de Bizerte, Kairouan, Kébili, Médenine, Nabeul et Sousse (9) et en 2016 chez les dromadaires dans les gouvernorats de Kébili et Médenine (10) n'ont pas mis en évidence la circulation virale.

Enfin, compte tenu de la présence de vecteurs potentiels de la FVR en Tunisie et des échanges transfrontaliers non contrôlés d'animaux avec la Libye (11), la mise en place d'une stratégie nationale d'alerte précoce et de surveillance basée sur le risque est d'une importance cruciale.

Veuillez cliquer sur les liens pour accéder aux références bibliographiques.